



Fédération Syndicale Unitaire

Section de la MARNE

CTPD du 4 septembre 2008

Déclaration du SNUipp- FSU pour le premier degré

La politique éducative du gouvernement se caractérise par une avalanche de mesures régressives. Derrière l'affichage de la réussite de tous ou de la « recherche de l'égalité des chances », le ministre de l'Education Nationale engage des réformes qui affaiblissent et jettent le discrédit sur l'école.

La remise en cause des résultats de l'école, les critiques sur le travail et la recherche pédagogique, la remise en cause de notre professionnalité, la politique éducative avec des programmes plus chargés, un horaire réduit et des dispositifs dits abusivement « de soutien » (60h et les stages de remise à niveau) vont à l'encontre d'une politique qui vise à la réussite de tous les élèves.

Les dispositifs envisagés à la suite de la suppression de la classe le samedi matin, avec la réduction de deux heures d'enseignement pour tous les élèves et l'alourdissement de la journée scolaire pour d'autres ne peuvent résoudre les difficultés scolaires que rencontrent certains élèves. Nous dénonçons la réduction de deux heures d'enseignement pour chaque élève s'accompagnant d'un alourdissement de la journée scolaire.

Nouveaux programmes, organisation de la semaine, stages de remise à niveau, remise en cause du droit de grève... Dans le premier degré la rentrée 2008 est celle de la mise en application des mesures régressives décidées par le Ministre. La confirmation du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite appliqué à l'Education se traduirait par 13 500 suppressions de postes au budget 2009, qui s'ajouteraient aux 11200 suppressions effectives à la rentrée 2008...

En matière de répartition des emplois des enseignants des écoles maternelles et élémentaires cela se traduit par une gestion à flux tendus des effectifs. Des réexamens continuels de la situation génèrent des fermetures de classes jusqu'après la rentrée. Dans le même temps des pressions sont exercées pour que des élèves glissent d'une école sur une autre, en fonction des « places vacantes », des pressions sont également exercées sur les équipes enseignantes pour imposer la constitution de classes de GS/CP. Procédé nouveau et inacceptable à cette rentrée, des élèves régulièrement inscrits dans une école maternelle de ZEP sont transférés à la rentrée dans une autre école pour ne pas dépasser le seuil d'ouverture d'une classe. L'Etat n'assume plus sa mission de service public là où sont les besoins, mais rentabilise ses moyens. Nous sommes dans l'ère de la gestion.

Nous vous demandons, Madame l'Inspectrice d'Académie, de solliciter le ministère pour obtenir une dotation complémentaire afin de faire face aux besoins des élèves du département de la Marne.